



MAIRIE  
de  
NOAILHAC

**Compte Rendu  
Du Conseil Municipal  
De la commune de Noailhac  
Séance du 11 avril 2018**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU. Henry BOSCH ; Serge BARBASTE. Jacques BLANC ; Jean-Marie BERNAT ; Marc GEMIN ; Etienne SICARD

Mmes : Marie-Pierre PALAYSI ; Armelle ANDRADE ; Christiane MADAULE ; Gaëlle THUILLIER

Excusée ; Mme Isabelle CARRIÈRE (procuration donnée à Mme Christiane MADAULE)

**PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017  
AU BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT**

Le Compte administratif retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur l'année écoulée.

Le compte administratif 2017 du **Budget principal** fait apparaître un résultat **excédent en section de fonctionnement** de 247 247.51 € et un résultat déficitaire en section d'investissement de – 44 644.72 €. Il en résulte en solde de 202 602.79 € qui comprend notre réserve de 125 000 €, 40 000 € de la vente du terrain de Pioch d'Azou et 15 000 € de subvention à reverser sur l'assainissement. Soit un résultat final excédentaire de 22 000.00 €.

Le compte administratif 2017 du **Budget assainissement** fait apparaître un résultat excédentaire en section d'exploitation de 66 663.45 € et un résultat déficitaire en section d'investissement de – 22 827.21 €.

Les comptes ont été votés à l'unanimité.

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017**

Les comptes de gestion du budget principal et du budget assainissement établis par la trésorerie générale du Tarn sont déclarés, par le percepteur, conformes aux comptes administratifs, en tenant compte de l'attribution de 1 701.48 € suite à la dissolution du Syndicat Mixte Etude Equipement Gestion Informatique (SEGI)

Vote à l'unanimité.

## AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET COMMUNAL 2018

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 248 890.04 € en recette de fonctionnement [247 247.51 + 1 642.53 € (SEGI)].

Affectation du déficit global d'investissement de 44 585.77 € en dépenses d'investissement. [-44 644.72 + 58,95 € (SEGI)]

Vote à l'unanimité.

## AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 66 663.45 € aux recettes d'exploitation.

Affectation du déficit global d'investissement de 22827.21 € aux dépenses d'investissement.

Vote à l'unanimité.

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES

Pas d'augmentation des Taxes communales en 2018

Vote à l'unanimité.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF

### - Budget communal

Fonctionnement..... 706 148.04 €

Les subventions aux associations ont été reconduites à l'identique des années précédentes.

Investissement..... 179 631.77 €

### - Opérations d'investissement 2018

○ Agrandissement cimetière....	24 000 €
○ WC Handicapés .....	12 300 €
○ Vitraux de l'église .....	15 500 €
○ Réserve incendie Malacan ...	11 526 €
○ Cheminement piétonnier .....	13 509 €
○ Travaux de goudronnage .....	<u>9 600 €</u>
▪ Total .....	86 435 €

Les vitraux de l'église seront financés intégralement par la souscription en cours.

### - Budget Assainissement

Fonctionnement..... 89 046.45 €

Investissement..... 68 510.21 €

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

**Ces documents sont consultables en mairie.**

## LAMPES LED

Dans un souci d'économie d'énergie (estimation de 72% d'économie), il sera effectué un remplacement de 13 lampes LED programmables pour un montant de 15 891€ HT dont 10 780 € HT seront pris en charge par SDET (Syndicat Départemental d'Électrification du Tarn), le reste soit 5 111.69 € HT à la charge de la commune sera pris sur le budget fonctionnement.

## **TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COLLECTIF**

Cette taxe est prévue pour les constructions raccordées ou raccordables au lagunage. Les propriétaires font ainsi l'économie de la mise en place d'un système d'assainissement.

Pour une construction neuve, la taxe passe de 2 000 € à 2 500 €.

Pour une habitation existante, la taxe passe de 1 000 € à 1 500 €

Vote : 10 voix pour / 3 voix contre.

## **LAGUNAGE**

Une étude est en cours, nous attendons le rapport du cabinet d'expertise.

## **CENTRE DE GESTION DU TARN**

L'adhésion au système de médiation mis en place par le centre de gestion est à l'étude.

## **BUDGET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTRES / MAZAMET**

Rapport de M Jean-Louis Gau sur le budget de la communauté d'agglomération.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Cérémonie du 08 mai : rassemblement prévu sur la place le mardi 8 mai à 18h.
- L'association les cavaliers des 4 saisons, remercie la mairie pour la subvention.
- Le conseil Municipal remercie Jean Caminade pour la croix occitane offerte à la Mairie.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu le dimanche 11 novembre à 18h à Noailhac. (le déroulement sera précisé ultérieurement).
- Déchets : Une note de la Direction Régionale de l'Environnement rappelle l'interdiction de brûler les déchets à l'air libre. Quelques dérogations peuvent être accordées pour les brûlages agricoles.

## **MOT DES ASSOCIATIONS**

- ALSC : Fête du Pain au Colombier, le samedi 07 juillet à 19h
- MJC : la fête de la MJC aura lieu le samedi 23 juin (rencontres sportives, marché gourmand, soirée festive)
- Ecole : La fête de l'école est prévue le samedi 30 juin